Désétamage judicieux des boîtes en tôle d'acier

13 106 tonnes de boîtes de conserve en tôle d'acier sont collectées chaque année en Suisse. Une étude actualisée confirme une nouvelle fois qu'il est écologiquement judicieux de procéder à leur désétamage dans notre pays, avant d'utiliser l'acier secondaire.

Réalisée par le bureau de conseil environnemental Carbotech AG à Bâle, l'étude en question s'est attelée à comparer le bénéfice écologique du recyclage de la tôle d'acier avec et sans désétamage. Dans la première variante, toutes les étapes du processus se déroulent en Suisse. Les emballages en tôle d'acier récupérés dans les conteneurs communaux, à l'image des boîtes en tôle d'acier, sont désétamés par l'entreprise Elektrozinn AG à Oberrüti (AG) et l'étain est ensuite traité séparément. La tôle noire issue du processus de désétamage est acheminée dans une aciérie à Emmenbrücke ou à Gerlafingen, où elle est transformée en acier magnétique. Le processus sans désétamage n'est en revanche possible que dans une aciérie située à l'étranger. Pour des questions de processus, leurs consœurs helvétiques ne sont pas en mesure d'accepter le fer-blanc. La marchandise récoltée en Suisse est donc mélangée à de la ferraille, de manière à obtenir une dilution inférieure à 0,03% de l'étain, et traitée pour la fabrication de matière secondaire, le tout à l'étranger.

Source: Ökobilanz Stahlblechverpackungen Carbotech AG, 2015

Grand bénéfice pour l'environnement avec le désétamage en Suisse

Les arguments en faveur du désétamage en Suisse sont convaincants:

- La valorisation de la tôle d'acier assortie du désétamage présente un bénéfice pour l'environnement plus important de 18% par rapport au recyclage de l'acier sans désétamage.
- Le bénéfice accru pour l'environnement est le fait de la récupération de 1,5 kilo d'étain par tonne de matière recyclée.

Conclusion

Du point de vue économique et écologique, il est judicieux de désétamer la tôle d'acier collectée en Suisse et de soutenir ainsi l'industrie locale, ce qui permet d'assurer des places de travail. Ce choix ménage également les ressources et évite la contamination de l'acier par l'étain. Le métal traité de cette manière peut ensuite être transformé en acier secondaire en Suisse. L'étain, le fer et l'aluminium sont en effet des matières permanentes qui peuvent être utilisées et recyclées un nombre infini de fois.

